



SIGNATURE DE LA DECLARATION DE PRINCIPES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LE GOUVERNEMENT DU RWANDA

Bujumbura, Burundi 26 avril 2025 - Le Secrétariat Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) se félicite de la signature de la déclaration de principes entre les Gouvernements de la République Démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda à Washington le 25 avril 2025 et exprime ses sincères remerciements au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour son rôle central dans la facilitation de la signature de ladite déclaration.

Cette déclaration marque une avancée significative, fondée sur six piliers interdépendants destinés à promouvoir la paix, la stabilité et le développement économique intégré dans la région orientale de la RDC. Ces efforts sont essentiels pour résoudre les conflits prolongés et libérer le potentiel inhérent de la région.

Nous félicitons la RDC et le Rwanda pour leur engagement mutuel à résoudre les différends par des moyens diplomatiques, ce qui constitue un progrès louable. En reconnaissant les préoccupations légitimes en matière de sécurité le long de leur frontière commune, les deux pays font preuve d'un engagement proactif en faveur du dialogue et de la collaboration.

En outre, la CIRGL se réjouit que les deux gouvernements aient exprimé leur intention de faciliter le retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées dans leurs foyers à l'est de la RDC, une fois la paix rétablie. Cet engagement englobe tous les citoyens de la RDC déplacés par le conflit, quelle que soit leur localisation actuelle, garantissant ainsi le respect des normes juridiques internationales.

La CIRGL est convaincue que les efforts de dialogue progresseront dans le cadre du processus de paix fusionné Luanda-Nairobi et des pourparlers de paix en cours à Doha. En tant que CIRGL, nous soutenons fermement que les populations de la région des Grands Lacs ont le droit de vivre dans un environnement pacifique et harmonieux.